

colère et les emportemens du Sénat. Toujours conciliant, il ne cessait dans ses nombreux rapports avec le général français, de l'intéresser à la république. Cependant il était trop éclairé pour se dissimuler qu'il était impossible d'ajuster à l'amiable des passions si violemment contrariées.

V. *Difficulté attachée aux affaires de Venise.* — Le général français médita long-temps sur l'état des choses. Il lui semblait impossible de laisser ainsi sur ses derrières trois millions d'individus livrés au désordre et à l'anarchie. Il n'avait pas plus d'influence sur les amis de la France que sur le Sénat même; il pouvait bien les empêcher de se porter à de telles démarches, mais il ne pouvait les empêcher de parler, d'écrire, d'irriter personnellement le Sénat dans une foule de détails d'administration qui lui étaient étrangers. Il fallait pourtant prendre un parti. Désarmer ceux de Brescia et de Bergame, se déclarer tout à fait pour le Sénat en proscrivant les novateurs; en remplir les cachots de Venise, c'eût été s'aliéner le parti populaire sans se concilier l'affection du Sénat. Et si cette atroce politique eût

pu entrer dans l'esprit du général français, elle eût eu pour résultat infailible, comme sous Louis XII, de réunir à la fin toute la population contre lui. Porter le Sénat à s'allier avec la France en modifiant sa constitution, en se rendant agréable aux peuples de la terre-ferme, c'était sans doute le meilleur parti, aussi le général français avait-il tout tenté pour l'y amener. A chaque succès qu'il obtenait il en renouvelait la proposition, mais il avait toujours échoué. *Ils'offrait un troisième parti : de marcher sur Venise, de saisir cette capitale, et d'y opérer, par la force, le changement politique nécessaire, en modifiant ses lois et procurant la supériorité aux partisans de la France.* C'était la vraie manière de couper le nœud, ne pouvant le dénouer. Mais quand, après avoir arrêté ce projet, il voulait déterminer le moment de l'exécution, il lui devenait impossible de le concilier avec les circonstances et son grand projet sur Vienne.

Il ne pouvait marcher sur Venise tant que le prince Charles serait sur la Piave; il fallait donc commencer par le battre et le chasser d'Italie. Mais, si l'on obtenait ce grand avantage, convenait-il

alors de perdre les fruits de la victoire? fallait-il retarder le passage des montagnes pour ramener la guerre autour de Venise? C'était donner au prince Charles le temps de se reconnaître, de se renforcer, de créer de nouveaux obstacles. On ne pouvait attaquer Venise sans avoir battu le prince Charles qui la couvrait; *et on ne le devait pas après l'avoir battu, parce qu'alors le temps était trop précieux, et qu'il convenait de le poursuivre jusqu'à Vienne.* Venise était d'une grande force; elle était défendue par ses lagunes, une grande quantité de bâtimens armés; quinze mille Esclavons formaient sa garnison. Maîtresse de l'Adriatique, elle pouvait recevoir encore de nouvelles troupes; enfin, elle recé-
lait dans son sein la force morale de toutes ces familles souveraines qui allaient combattre pour leur existence politique. Qui pouvait évaluer le temps que nos troupes seraient retenues à cette entreprise; et, pour peu que la lutte se prolongeât, de quel effet ne pouvait pas être une telle résistance sur le reste de l'Italie? Cette nouvelle guerre ne manquait pas d'éprouver de grandes contradictions à Paris : Venise y avait

un ministre très-actif; les conseils y étaient en opposition avec le Directoire; le Directoire lui-même était très-divisé. Si Napoléon consultait le Directoire sur l'entreprise de Venise, *celui-ci ne répondrait pas, ou éviterait la question.* Si, comme il avait fait jusque là, il agissait de son chef, *sans demander d'autorisation,* à moins d'un succès immédiat, on lui reprochait d'avoir violé tous les principes : il n'avait le droit, comme général en chef, que de repousser la force par la force; une guerre nouvelle contre une puissance indépendante ne pouvait être faite sans l'ordre de son gouvernement; c'eût été se rendre coupable de l'usurpation des droits de la souveraineté.

On ne put donc prendre le parti décisif de déclarer la guerre à Venise; 1° Parce qu'on n'en avait pas le droit, 2° parce que cela n'était pas conciliable avec le projet de porter la guerre en Allemagne, *sans délai.* L'épisode de Venise pouvait devenir une affaire principale qui eût fait manquer la grande affaire de Vienne; il fallut donc se résoudre vis-à-vis des Vénitiens à de simples précautions militaires. On était sûr

de Brescia et de Bergame, et de tous les pays sur la rive droite de l'Adige; ses troupes occupaient les citadelles de ces deux villes. Vérone, bien moins disposée, fut contenue non seulement par ses châteaux bien approvisionnés; mais encore par le vieux palais sur la rive droite, qu'on fit armer, qui devint une véritable citadelle au milieu de la ville, et rendit maître absolu d'un des trois ponts de pierre. Toutes les troupes qui *avaient été employées* à l'expédition contre le Pape furent destinées à former une réserve qui se tiendrait sur Vérone, et se porterait partout où il serait nécessaire.

VI. *Conférence avec Pezzaro.* — Napoléon au moment d'ouvrir la nouvelle campagne, toujours plus inquiet de la direction des affaires de Venise, ayant le pressentiment de quelques machinations secrètes de la part du Sénat, résolut de tenter un nouvel effort de négociation, et voulut avoir un entretien avec Pezzaro, *le chef du parti Autrichien*, qui dans ce moment conduisait toutes les affaires de la république. Pezzaro peignit l'état critique de la république, le mauvais esprit des peuples, les plaintes légitimes *contre Brescia et Bergame et*

leurs partisans dans les autres provinces de la terre-ferme. Il dit que ces circonstances difficiles exigeaient des mesures fortes de la part du Sénat, et des armemens extraordinaires qui ne devaient causer aucun ombrage au général français; *que le Sénat était dans l'obligation de faire des arrestations à Venise et dans la terre-ferme*, et qu'il serait injuste de qualifier de rigueur contre les partisans de la France, ce qui n'était, de la part du Sénat, que la juste punition des citoyens turbulens qui voulaient renverser les lois de leur pays. Le général français ne disconvint pas de la situation critique de Venise, et sans perdre son temps à en discuter les causes, il aborda franchement les faits: « Vous voulez arrêter ce que vous appelez vos ennemis, et que nous appelons nos amis; vous mettez en place des personnes connues par la haine qu'elles nous portent, et par leurs liaisons avec les Autrichiens. Vos troupes s'accroissent, elles marchent, *disent-elles*, contre les Jacobins. *Que vous reste-t-il à faire pour que nous soyons en guerre?* Une guerre contre la France ferait votre entière et prompt ruine; vaine-

» ment vous compteriez sur le prince
 » Charles; votre calcul serait faux : je le
 » battraï et le chasserai de l'Italie avant
 » huit jours. Il est un moyen de sortir
 » de la situation pénible où nous som-
 » mes; je veux terminer vos angoisses,
 » je vous offre l'alliance de la Républi-
 » que; je vous garantirai tous vos Etats
 » de terre-ferme, même votre autorité
 » dans Brescia et dans Bergame. *Vous*
 » *déclarerez la guerre à l'Autriche, et*
 » *vous me donnerez dix mille hommes pour*
 » *contingent. Je crois convenable de met-*
 » *tre dans le livre d'or les principales fa-*
 » *milles de la terre-ferme; mais je n'en*
 » *fais pas une condition sine qua non.*
 » *Retournez à Venise; faite délibérer le*
 » *Sénat, et venez signer un traité qui seul*
 » *peut sauver votre patrie, et nous mettre*
 » *d'accord.* Pezzaro s'était fort avancé,
 il avoit besoin de gagner du temps; il
 avoua la sagesse du projet, et partit pour
 Venise, en promettant de venir avant
 quinze jours.

Pendant cet intervalle il se passa bien
 des événemens. Le treize mars l'armée
 française passa la Piave. Aussitôt que
 Pezzaro en fut instruit, il expédia à
 Bergame l'ordre de faire arrêter et tra-

duire devant le conseil des dix, qua-
 torze des principaux citoyens de cette
 ville; c'étaient les chefs du parti patrio-
 tique; mais ceux-ci, prévenus par un
 commis de Venise qui était de leur parti,
 interceptèrent le courrier porteur de
 cet ordre, arrêterent le provéditeur
 lui-même, et proclamèrent la liberté
 de Bergame le quatorze mars. Ils en-
 voyèrent au général français, pour l'en
 prévenir, des députés qui ne purent
 l'atteindre que sur le champ de bataille
 de Tagliamento. Cet événement le con-
 traria beaucoup, mais il était sans re-
 mède. Les Bergamasques s'étaient déjà
 fédérés avec Milan, capitale de la répu-
 blique lombarde, et Bologne capitale
 de la république transpadane. La même
 révolution s'opéra peu de jours après à
 Salo et à Brescia. Les deux mille Escla-
 vous qui étaient dans cette dernière
 ville furent désarmés; le provéditeur
 Bataglia fut respecté, mais renvoyé à
 Vérone. Pezzaro revint comme il l'avait
 promis, il rejoignit le général français à
 Palma-Nova. Le prince Charles avait été
 battu sur le Tagliamento, Palma-Nova
 avait ouvert ses portes, et les drapeaux
 français flottaient à Tarvis, au-delà de

l'Isonzo sur le sommet des Alpes noriques !

« Ai-je tenu parole, dit Napoléon ? le territoire vénitien est couvert de mes troupes, les Allemands fuyent devant moi, je serai sous peu de jours en Allemagne : que veut votre république ? Je lui ai offert l'alliance de la France, l'accepte-t-elle ? — Non, dit Pezzaro. Venise se réjouit de vos triomphes, elle sait bien ne pouvoir exister que par la France ; mais fidèle à son antique et sage politique, elle veut rester neutre. D'ailleurs à quoi pourrions-nous être bons ? Sous Louis XII et François I^{er}, nous pouvions être de quelque poids sur le champ de bataille ; mais aujourd'hui, avec des armées si immenses, avec des populations entières sous les armes, *quel cas pourriez-vous faire de nos secours ?* — Mais continuez-vous vos armemens ? — Il le faut bien, dit Pezzaro ; Brescia et Bergame ont levé l'étendart de la rebellion. Nos fidèles sujets sont menacés à Crema, à Chiari, à Vérone ; Venise même est agitée. — Eh bien, lui répondit le général français, tout cela n'est-il pas une raison de plus pour accepter les propositions

» que je vous ai faites ? Elles termineront tout. Mais votre destinée vous entraîne ; toutefois songez-y ; le moment est plus décisif pour votre république que vous ne pensez ; je laisse en Italie plus de force qu'il n'en faudrait pour vous soumettre ; je quitte l'Italie pour m'enfoncer en Allemagne ; s'il y avait sur mes derrières des troubles par votre faute, si mes soldats étaient insultés par l'impulsion que vous donnez aux vôtres *contre les Jacobins* ; ce qui n'eût pas été un crime quand j'étais en Italie, en serait un irrémissible sitôt que je serais en Allemagne ; votre république cesserait d'exister, vous auriez prononcé sa sentence. *Si j'ai à me plaindre de vous, vainqueur ou vaincu, je ferai la paix à vos dépens !* » Pezzaro, comme on le croit bien, s'étendit en vœux, en justifications, protestations, et on se sépara.

Les propositions offertes par le général français avaient été vivement discutées dans le sénat et rejetées. « A quoi aboutirait une telle alliance, avait-on dit ? A perdre nos dix mille Esclavons ; au premier combat, au premier triomphe, ils ne seraient plus à nous ; Na-

» poléon leur donnerait des honneurs,
 » des récompenses; il les enlèverait in-
 » failliblement par cette magie qui tou-
 » jours enchaîne le soldat au général qui
 » le fait vaincre. » Ils arrêterent donc
 l'alliance de l'Autriche, et mandèrent à
 l'envoyé qu'ils avaient à *Vienne de con-*
clure malgré la défaite du Prince Charles.
 C'est ainsi que cette antique république
 courait aveuglément à sa perte, et était
la dupe de la politique traîtresse et machia-
vélique de Vienne.

VII. Insurrection de Venise; Mas-
sacre des français à Vérone. — Loudon,
 nommé commandant de la levée tyro-
 lienne, qui s'était retiré à Inspruck
 devant Joubert, ne le vit pas plutôt en-
 gagé dans le Pusthersthal, qu'il rentra
 dans le Tyrol pour continuer d'organiser
 son insurrection et suivre le petit corps
 d'observation français qui se retirait sur
 les débouchés de l'Italie pour protéger
 Vérone. Loudon avait peu de forces;
 presque tout ce qui avait été opposé à
 Joubert avait eu ordre de filer en toute
 hâte pour rejoindre le prince Charles :
 ce mouvement dans le Tyrol était donc
 de peu de conséquence; il avait été cal-
 culé par Napoléon, qui avait préféré

avant tout d'avoir la totalité de ses troupes
 sous la main.

Laudon, avec l'activité et l'adresse
 qui caractérisent un partisan, inonda le
 pays de proclamations et de nouvelles;
 il répandait que les armées du Rhin
 et de Sambre-et-Meuse, ayant voulu
 passer le Rhin, avaient été écrasées, que
 le Tyrol avait été le tombeau des Fran-
 çais; que l'armée de Joubert avait péri;
 il exhorta les Vénitiens et toute l'Italie
 à une révolte générale, et à se lever en
 masse sur les derrières des Français. Dans
 le même moment les mêmes nouvelles
 répandues par les amis de Pezzaro par-
 venaient de Venise. Elles arrivaient donc
 par deux sources différentes, et durent
 s'accréditer facilement dans tous les
 États Vénitiens, d'autant plus que l'an-
 née dernière, les armées du Rhin avaient
 eu un pareil échec. À Brescia, à Bergame,
 où les partisans de la liberté étaient les
 plus forts, ils prirent aussitôt les armes,
 se concertèrent avec les gouverneurs
 français, et envoyèrent des députations
 à Milan, à Modène, à Bologne, afin de
 se soutenir mutuellement.

À Vérone, au contraire, où le parti
du Sénat dominait, et que Pezzaro avait

fait le point d'appui de son parti, le peuple, les militaires, les magistrats, éclatèrent contre les Français; nombre de ceux-ci furent arrêtés dans leurs maisons, et quatre cents de nos malades furent égorgés dans les hôpitaux. Les Français durent s'enfermer dans les forts extérieurs de Vérone, et dans celui qui avait été pratiqué dans l'intérieur, au débouché du troisième pont.

Kilmàine, qui ne voulut pas se laisser couper de Victor, revenant de Rome, sortit de la ville avec ce qui n'était pas nécessaire à la garde des châteaux, et se retira sur le Mincio. Ainsi le lion de Saint-Marc se relevait triomphant et terrible; car au lieu de réprimer ce dangereux mouvement, le parti de Pezzaro s'y livra tout entier, soit qu'il crût réellement à la perte de Joubert, soit qu'il ignorât que le corps de réserve de Victor, déjà assez près de Vérone, accourrait en toute hâte; soit enfin qu'aveuglé par la haine, il espérât détruire tous les novateurs, et avoir le temps d'en faire un grand exemple; soit pour satisfaire la vengeance de l'oligarchie: il inonda la terre-ferme de détachemens d'Esclavons, et poursuivit les patriotes avec

furie en sonnant le tocsin, et faisant retentir partout les cris de mort aux novateurs et à leurs partisans.

Vainement le ministre de France auprès du Sénat fit des efforts pour lui montrer l'abîme qu'il creusait sous ses pas; vainement il désavoua les désastres du Tyrol, et ceux des armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin; vainement il lui fit connaître le plan de campagne, lui apprenant que le mouvement de Joubert était un mouvement combiné; qu'il marchait sur la Carinthie par le Pustherthal; que loin d'être perdu, il avait atteint son but; on n'ajouta aucun crédit à ses paroles, on désirait trop vivement le contraire; la passion fut plus forte, on ne crut que ce que l'on souhaitait.

De son côté, la Cour de Vienne ne manqua pas de promettre de signer tout ce que Venise proposa. Elle sentait trop de quelle importance il était pour elle d'entretenir une insurrection sur les derrières des Français.

Un corps de réserve laissé par le général français à Palma-Nova, la garnison d'Osopo, et la prudence du povéditeur

Mocenigo, firent qu'il se commit moins d'excès dans le Frioul; peut-être aussi, plus près de l'armée française, on y fut mieux instruit de la vérité.

Cependant les Brescians et autres de la terre-ferme, ainsi que tous les Italiens des républiques montraient du courage et de la force contre les Vénitiens. D'un autre côté, il sortit de tous nos dépôts des bataillons de marche, et de nos places fortes des trains d'artillerie. Quoique tard, la division *Victor arriva enfin* de l'expédition de Rome, et Vérone fut bientôt bloquée par une armée. Toutefois les insurgés firent une vive résistance; ils ne cédèrent qu'à des forces supérieures et à des attaques réitérées, et se maintinrent jusqu'au vingt-quatre avril.

VIII. *L'aide-de-camp Junot au Sénat de Venise.* — Dès que le général français fut instruit du désordre et des meurtres qui se commettaient sur ses derrières, il expédia à Venise son aide-de-camp Junot, et le chargea pour le Sénat d'une lettre datée de Judemburg du 9 avril, conçue en ces termes.

« Dans toute la terre-ferme, les sujets

» de la sérénissime république sont sous
» le armes; le cri de ralliement est : *Mort*
» *aux Français!*

» Le nombre des soldats de l'armée
» d'Italie qui en ont été les victimes se
» monte déjà à plusieurs centaines. Vous
» affectez en vain de désavouer les attrou-
» pemens que vous-mêmes avez préparés.
» Croyez-vous que quand j'ai pu porter
» nos armes au cœur de l'Allemagne, je
» n'aurai pas la force de faire respecter
» le premier peuple du monde? Pensez-
» vous que les légions d'Italie puissent
» souffrir les massacres que vous excitez?
» Le sang de mes frères d'armes sera
» vengé, et il n'est pas un seul bataillon
» français qui, chargé de cette mission
» généreuse, ne se sente trois fois plus
» de courage et de moyens qu'il ne lui
» en faut pour vous punir. Le Sénat de
» Venise a répondu par la plus noire
» perfidie à notre générosité soutenue à
» son égard.

» Je prends le parti de vous envoyer
» mes propositions par l'un de mes aides-
» de-camp et chef de brigade : *La guerre*
» *ou la paix.* Si vous ne prenez sur-le-
» champ toutes les mesures pour dissiper
» les attroupemens; si vous ne faites au

» plus tôt arrêter et mettre entre mes
 » mains les auteurs des meurtres qui se
 » commettent, la guerre est déclarée.

» Le Turc n'est pas sur vos frontières,
 » aucun ennemi ne vous menace, et ce-
 » pendant vous avez fait arrêter, de
 » dessein prémédité, des prêtres, pour
 » faire naître un attroupement, et le
 » tourner contre l'armée. Je vous donne
 » vingt-quatre heures pour le dissiper,
 » les temps de Charles VIII sont passés.

» Si, malgré la bienveillance que vous
 » a montrée le gouvernement français,
 » vous me réduisez à vous faire la guerre,
 » ne pensez pas que le soldat français,
 » comme les brigands que vous avez
 » armés, aille ravager les champs du
 » peuple innocent et malheureux de la
 » terre-ferme; non, je le protégerai, et
 » il bénira jusqu'aux forfaits qui auront
 » obligé l'armée française de l'arracher
 » à votre tyrannique gouvernement.

» *Signé, BUONAPARTE.* »

L'aide-de-camp eut l'ordre de lire
 cette lettre, lui-même, en plein Sénat,
 et d'exprimer à cette assemblée toute
 l'indignation qu'excitait sa conduite.
 Mais déjà la terreur était dans Venise;

le prestige était dissipé. On y savait que
 les armées du Rhin n'avaient pas bougé,
 pas essuyé d'échec; que Joubert était
 arrivé à Villach avec toute son armée;
 que Victor, revenu de Rome, investis-
 sait Vérone; qu'Augereau, de retour
 d'une mission à Paris, se portait sur les
 Lagunes, avec une division de batail-
 lons de marche; qu'enfin Napoléon,
 victorieux dans tous ses combats, avait
 porté l'épouvante jusque dans Vienne;
 qu'il venait d'accorder une suspension
 d'armes à ses ennemis; que ceux-ci lui
 avaient envoyé des plénipotentiaires
 pour lui demander la paix. L'abatte-
 ment était extrême.

Le ministre de France présenta Junot;
 le Sénat fut à ses pieds. Tous les moyens
 furent employés pour l'adoucir. Cepen-
 dant il remplit sa mission avec toute la
 franchise et la rudesse d'un soldat; ce
 qui accrut de beaucoup l'épouvante du
 Sénat, exalta au contraire les amis de
 la liberté, et leur fit prendre tout à fait
 le dessus dans la ville.

Le Sénat envoya une grande députa-
 tion au général français, lui proposant
 toutes les réparations qu'il pourrait dé-
 sirer, et lui offrant d'en passer par tout

ce qu'il lui plairait de prescrire. *Tout fut mis en œuvre; on offrit des millions à tout ce que l'on croyait avoir du crédit sur les esprits; tout fut inutile.* Il expédia alors des courriers à Paris, et mit des sommes considérables à la disposition de son ministre, afin de se gagner les membres du Directoire, et faire donner au général français des ordres propres à sauver Venise. Tous ces moyens furent inutiles auprès du général français: ils réussirent à Paris. La distribution de quelques sommes, et une promesse de dix millions, valut au ministre de Venise des lettres et l'expédition d'ordres favorables. Mais ils n'étaient pas revêtus de toutes les formes voulues; d'ailleurs, les dépêches du ministre au Sénat furent interceptées. Le général français y trouva le développement de toute l'intrigue, le montant des sommes données, celui des lettres de change, et par cela tout devenait nul.

Vers la fin d'avril, Napoléon revint par Gratz, Laybach, Trieste, Palma-Nova; il passa de-là à Trévisé, sur le bord des Lagunes, visita les différens débouchés des canaux; et rendit, le trois mai, l'ordre du jour suivant, par

lequel, se fondant sur le principe naturel de repousser la force par la force, il déclarait la guerre à Venise.

Ordre du jour ou manifeste.

Pendant que l'armée française est engagée dans les gorges de la Styrie, et laisse loin derrière elle l'Italie et les principaux établissemens de l'armée, où il ne reste qu'un petit nombre de bataillons, voici la conduite que tient le gouvernement de Venise.

1° Il profite de la semaine sainte pour armer quarante mille paysans, y joint dix régimens d'Esclavons, les organise en différens corps d'armée et les poste aux différens points, pour intercepter toute communication entre l'armée et ses dernières.

2° Des commissaires extraordinaires, des fusils, des munitions de toute espèce, une grande quantité de canons, sortent de Venise même pour achever l'organisation des différens corps d'armée.

3° On fait arrêter en terre-ferme ceux qui nous ont accueillis; on comble de bienfaits et de toute la confiance du gouvernement ceux en qui l'on connaît

une haine furibonde contre le nom français, et spécialement les quatorze conspirateurs de Vérone que le provéditeur Prioli avait fait arrêter, il y a trois mois, comme ayant médité l'égorgement des Français.

4° Sur les places, dans les cafés et autres lieux publics de Venise, on insulte et on accable de mauvais traitemens tous les Français, les dénommant des noms injurieux de jacobins, de régicides, d'athées : les Français doivent sortir de Venise, et peu après il leur est même défendu d'y entrer.

5° On ordonne aux peuples de Padoue, de Vicence, de Vérone de courir aux armes, de seconder les différens corps d'armée et de commencer enfin ces nouvelles vèpres siciliennes. Il appartenait au lion de Saint-Marc, disent les officiers vénitiens, de vérifier le proverbe que *l'Italie est le tombeau des Français*.

6° Les prêtres en chaire prêchent la croisade, et les prêtres, dans l'Etat de Venise, ne disent jamais que ce que veut le gouvernement. Des pamphlets, des proclamations perfides, des lettres anonymes sont imprimés dans les différentes villes, et commencent à faire fermenter

toutes les têtes; et dans un Etat où la liberté de la presse n'est pas permise, dans un gouvernement aussi craint que secrètement abhorré, les imprimeurs n'impriment, les auteurs ne composent que ce que veut le Sénat.

7° Tout sourit d'abord aux projets perfides du gouvernement; le sang français coule de toutes parts; sur toutes les routes on intercepte nos convois, nos courriers, et tout ce qui tient à l'armée.

8° A Padoue, un chef de bataillon et deux autres Français sont assassinés. A Castiglione de Mori, nos soldats sont désarmés et assassinés. Sur toutes les grandes routes de Mantoue à Legnano, de Cassano à Vérone nous avons plus de deux cents hommes assassinés.

9° Deux bataillons français voulant rejoindre l'armée rencontrent à Chiari une division de l'armée vénitienne, qui veut s'opposer à leur passage. Un combat s'engage, et nos braves soldats se font passage en mettant en déroute ces perfides ennemis.

10° A Valeggio il y a un autre combat; à Dezenzano il faut encore se battre :